



Procès-verbal décisionnel de la séance du Conseil général de L'Abergement du 23 juin 2025

1. Gestion et comptes 2024 : préavis municipal 01/2025, rapport de la commission de gestion, discussion et décision

A l'unanimité, le Conseil général décide :

Article 1 : d'adopter la gestion de la Municipalité pour l'année 2024,

Article 2 : d'adopter les comptes 2024, se bouclant par un excédent de revenus de Fr. 89'622.50, tels que présentés par la Municipalité,

Article 3 : d'en donner décharge à la Municipalité et à la Boursière.

2. Arrêté d'imposition 2026 : préavis municipal 02/2025, rapport de la commission de gestion, discussion et décision

A la majorité (une abstention), le Conseil général décide :

Article 1 : de maintenir le taux d'imposition 2026 à 80 % de l'impôt cantonal de base,

Article 2 : de n'apporter aucune modification aux autres points par rapport à l'arrêté d'imposition 2025.

3. Nomination d'un/e secrétaire en remplacement de Mme Delphine Humblet, démissionnaire

Mme Joëlle Pantet est élue à l'unanimité.

4. Renouvellement du bureau

Composition du bureau dès le 1^{er} juillet 2025 :

Wartenweiler Irène	présidente
Audrain Sarah	vice-présidente
Soleymani Sarah	scrutatrice
Weber Hélène	scrutatrice
Lebourier Mireille	scrutatrice suppléante
Maillefer Françoise	scrutatrice suppléante

Pour le Conseil général de L'Abergement :

La présidente

Irène Wartenweiler



La secrétaire

Delphine Humblet